USAGE **PRO.**

GUÊPES
FRELONS

ZEROX PLUS







ZEROX PLUS est une formulation insecticide à base de pyrèthre pour traiter les nids de guêpes et de frelons en intérieur et extérieur des habitations.

Le pyrèthre agit immédiatement et efficacement sur les guêpes et les frelons. Il cible directement le système nerveux des insectes. Il bloque les neurotransmetteurs, entraînant la paralysie des insectes (guêpes, frelons asiatiques...).

Très faible rémanence après le traitement.

Action à effet choc.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

La poudre ZEROX PLUS est utilisable sur les nids de guêpes ou frelons aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Protégez la surface sous les nids de guêpes ou frelons avec une bâche avant d'appliquer le produit directement dans le nid à l'aide d'un équipement adapté et professionnel afin d'éviter toute contamination de l'environnement.

Injecter la poudre au niveau des entrées du nid à l'aide d'une poudreuse sous pression et d'une lance télescopique adaptée à la hauteur du nid.

Pour stopper l'effet biocide, collecter le produit et le nids et les éliminer conformément aux instructions locales de traitement des déchets.

Dose d'application : 10 à 50 g (maximum) par nid en fonction de la taille du nid.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Après application, s'il reste du produit dans le matériel d'application, purger la poudreuse dans un endroit adapté afin de la nettoyer (par ex. bac de rétention ou récipient étanche destiné aux déchets) puis éliminer le produit non utilisé comme un déchet dangereux, conformément à la réglementation locale en vigueur.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques et dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

Déchets :

Conserver et transporter le produit dans un local fermé, frais et bien ventilé, à l'abri de l'air et de l'humidité, dans son emballage d'origine. Éliminer le produit non utilisé et les résidus comme des déchets dangereux, conformément à la réglementation suisse en vigueur relative à l'élimination des déchets.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.

PRODUIT BIOCIDE
TP 18

USAGES :
Nids de guêpes et frelons

ACTION ET TRAITEMENT :
Insecticide prêt-à-l'emploi

CONTIENT :
Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium, obtenu à partir de fleurs en pleine floraison et matures de Tanacetum cinerariifolium avec solvants hydrocarbonés (CAS 89997-63-7) 8 g/kg (4 g/kg de pyréthrines)

CLASSEMENT :
Attention



DURÉE DE CONSERVATION :
2 ans

CONDITIONNEMENT :
Seau de 5 kg

04.2026

EDIALUX PRODUITS PROFESSIONNELS
Z.A. Mâcon Est - 01750 REPLONGES - Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11 - info@edialux.fr - www.edialux.fr